

## DOCUMENTS À FOURNIR POUR ÉTABLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

### **Situation personnelle :**

1. Formulaire de déclaration d'impôts
2. Copie de votre dernière déclaration d'impôts (si pas encore client)
3. Copie de votre dernière décision de taxation fiscale
4. Liste des changements de situations survenus durant l'année (mariage, séparation, divorce, naissances, héritage, changement d'adresse, ...)

### **Attestations diverses :**

1. Certificats de salaire (avec indication du lieu, du taux de travail et du nombre de jours en télétravail)
2. Certificat de rentes (AVS, AI, ...)
3. Attestation de la caisse de chômage
4. Attestation d'allocations familiales si pas incluses dans le certificat de salaire
5. Attestation des cotisations versées à un 3ème pilier (3a)
6. Attestation fiscale de la caisse maladie (ainsi que factures de dentiste, lunettes et autres non remboursées par l'assurance maladie)
7. Attestations bancaires et relevés fiscaux au 31.12 (pour tous les comptes, en Suisse et à l'étranger)
8. Attestation des dettes au 31.12 avec indication des intérêts payés (hypothèques, crédits privés, cartes de crédit, etc)
9. Attestation de vos assurances vie (3b) avec valeur de rachat et montant des cotisations
10. Attestation ou factures des frais de gardes de vos enfants
11. Frais de formation ou de perfectionnement
12. Attestation de dons à des œuvres d'utilité publique suisse

### **Immeubles en Suisse et à l'étranger :**

1. Informations sur vos biens immobiliers : adresse, année de construction, type (appartement, maison, ...), nombre de pièces, surface en m2
2. Informations si les biens sont loués : loyers annuels (meublé ou non meublé)
3. Facture de l'assurance bâtiment, impôt foncier
4. Taxe des déchets, eaux usées, ramonage, entretien/abonnement brûleur
5. Factures des frais d'entretien et de rénovation, et/ou décompte de charges de PPE
6. Biens acquis ou vendus en cours d'année : copie de l'acte d'achat/vente

### **Pour les indépendants :**

1. Comptabilité de l'année et/ou pièces comptables de votre raison individuelle
2. Attestation des primes AVS payées
3. Cotisation facultative au 2ème pilier / 3ème pilier